

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1704 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL AMRI

Bouazzazoui

Date de naissance :

01/01/1952

Adresse : Résidence Tadlamoune R6 N 38 OULFA CASA

Tél. : 06 62 63 61 48

Total des frais engagés : 1867,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

SAIDI Marwen
Médecin Interniste
GIC: 100% MUPRAS

Date de consultation : 10/07/2023

Nom et prénom du malade : EL AMRI Bouazzazoui Age : 71 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dyslipidémie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/07/2023

Signature de l'adhérent(e) : Jewl



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/7/23	c	08h		<i>SAIDI Marwen Médecin Interne CHU. Ibn Rochd</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NAGUIB Dr Naguib Nadia 334 Bd Oued Daoura Oujda - Casablanca Tél : 05 20 00 25 95	10/07/23	PHARMACIE NAGUIB Dr Naguib Nadia 334 Bd Oued Daoura Oujda - Casablanca Tél : 05 20 00 25 95 Montant : 1867.10

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

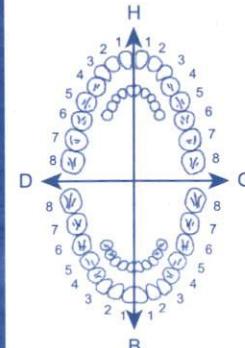
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

0044091

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CoeffICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				CoeffICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

044091

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

~~SAIDI Marwen~~
Médecin interne
CHU, Casablanca

Le: 10/07/2023

ME EL AMRI Bouazzoune

ORDONNANCE

78,70

1/ Diamicron 50mg
+ 1/ jour le matin

(SV)

390,00

2) Galvus Met 50mg/1000 mg

579,60

3) Toujeo solostar
10 unités le soir à 22h

4) Metformine Win 1000mg

1c/ midi et 2c/

5/ Bandelettes glycémiques on call
(4 x 150,00)

52,80

6/ Pragel 20mg
1g/ le soir

87,00

7/ Relaxium 200mg

DR Naguib
334, Bd Oued Debdou
Tel: 05 27 25 95

PHARMACIE NAGUIB
334, Bd Oued Debdou
Tel: 05 20 00 25 95

6# 118001 "031092"
GALVUS MET® 50 mg/1000 mg
Boîte de 60 comprimés pelliculés
PPV : 390.00 DH

TOUJE 300 UI, sol inj
solo b3 st
P.P.V.: 579,00 DH

PPV 21DHOPPV 21DH00
PER 03/26 PER 03/26
LOT M1018 LOT M1018

PPV 21DH00
PER 03/26 PER 03/26
LOT M1018 LOT M1018

PPV: 52DH80
PER: 06/25
LOT: M218-2

LOT: 220753
DLUO: 10/2025
87,00 DH

PHARMACIE NAGUIB
334, Bd Oued Debdou
Casablanca
Tel: 05 20 00 25 95

PHARMACIE NAGUIB

NAGUIB NADIA
 Docteur en Pharmacie
 334, Bd. Oued Daoura
 Lotissement Chahdia
 Hay EL OULFA
 Tél. :
 Patente N° 360 194 05
 CASABLANCA



صيدلية نجيب

نادية نجيب
 دكتورة في الصيدلة
 334، شارع واد الدورة
 تجزئة الشهدية ، حي الألفة
 الهاتف :
 الباتنرا رقم : 360 194 05
 الدار البيضاء

Casablanca, le 15.07.23

M. EL AMRI Bawa 3adui Doit :

Nombre	DESIGNATION	P.U.	Total
4	Bandeslettes Glycérine en coll plus.	150,00	600,00
ARRETEZ LA PRESENT FACTURE A LA SOMME DE SIX CENT DIRHAMS			
 PHARMACIE NAGUIB Dr Naguib Nadia 334, Bd. Oued Daoura Chahdia - Casablanca Tel: 360 194 05 95			
CNSS: 2589028 R.C: 257966 Patente: 36049405 I.F: 51508608 I.C.E: 0010 85 80 60 000 33 I.N.P.E: 09 2044 502			